

Rapport public Parcoursup session 2023

Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Arts plastiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Aix-Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Arts plastiques | Jury par défaut | Tous les candidats | 255 | 1579 | 1052 | 1303 | 19 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS PLASTIQUES :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts plastiques laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Au cours des trois années de licence, l'étudiant doit acquérir des compétences concernant les pratiques artistiques contemporaines : dessin, peinture, volume, photographie, création graphique numérique, vidéo, son, etc.

L'enseignement en Licence associe la réalisation de productions artistiques à la maîtrise d'outils techniques et conceptuels éclairés par des savoirs et des références historiques, philosophiques et technologiques (outils numériques, notamment).

L'enseignement proposé durant la licence d'arts plastiques crée les conditions de transversalités, permettant, le cas échéant, la réorientation de l'étudiant vers d'autres formations s'agissant notamment des autres secteurs artistiques, constitutifs du département ARTS d'Aix-Marseille Université (Cinéma et audiovisuel, Théâtre, Médiation culturelle, Musique et Sciences de la musique).

<https://formations.univ-amu.fr/ME3HAP.html>

<https://allsh.univ-amu.fr/licence-arts-plastiques>

Césure :

Pour les étudiants ayant fait une demande de césure via Parcoursup, vous devez absolument consulter les dates et les modalités de candidature via le lien suivant : <https://allsh.univ-amu.fr/cesure>

ATTENTION : Aucun dossier ne sera traité en dehors des dates indiquées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'outil l'aide à la décision Parcoursup (algorithme) a permis d'élaborer un préclassement et une typologie de situations spécifiques. Cette base de travail a donné lieu lors de la commission d'examen des vœux à l'étude des dossiers individuels identifiés dans la typologie et à l'élaboration du classement qualitatif.

Le paramétrage d'outil d'aide à la décision a été le suivant :

- les notes du baccalauréat et les notes de première et de terminale
- la fiche avenir remplie par les professeurs du secondaire
- les fiches de suivi des candidats en réorientation
- Prise en compte du statut Artistes de haut niveau
- Attendus locaux : les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous rappelons que les projets de formations doivent être renseignés de manière spécifique pour chaque vœu. Les activités et centres d'intérêt doivent être renseignés par tous les candidats et notamment les candidats en reprise d'études, en réorientation et DAEU.

La prise en compte de la fiche avenir et de l'avis du conseil de classe est décisive. Attention : l'avis du conseil de classe doit être motivé en fonction de chaque vœu : un avis générique qui serait donné pour l'ensemble des vœux d'un candidat fausse gravement le fonctionnement de la procédure.

Nous conseillons aux candidats ayant besoin d'une validation de diplôme de télécharger systématiquement dans leur dossier les pièces demandées, afin d'en permettre la meilleure appréciation possible, et ce en procédure principale comme en procédure complémentaire : copie des diplômes obtenus (le cas échéant, baccalauréat ou équivalent, autres diplômes de l'enseignement supérieur, etc.), copies des bulletins ou relevés de notes (études secondaires, études supérieures), résultats de diplômes. Au besoin, tous ces documents seront fournis avec une traduction assermentée en français. La commission pédagogique ne peut se baser uniquement sur les éléments déclaratifs formulés par les candidats.

Cette année, nous avons constaté une augmentation des candidats en reprise d'études ou en DAEU, particulièrement dans certaines filières. L'algorithme ne pouvant être appliqué à ces profils, nous conseillons d'autant plus vivement à ces candidats de renseigner le maximum d'éléments demandés (bulletins de résultats, diplôme, lettre de motivation) et de fournir la fiche de suivi afin que leur dossier puisse être évalué de la manière la plus juste possible au regard de l'ensemble des candidatures.

Il est demandé aux candidats, qui ont accepté des vœux hors parcoursup (exemple : écoles privées), d'annuler et de libérer leur place le plus rapidement possible sur la plateforme parcoursup afin de faire remonter les candidats sur liste d'attente.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique | Les notes du baccalauréat, de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat | Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac. | Toutes les notes des bulletins de première et de terminale, les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ou des notes du bac. | Essentiel |
| | Résultats dans les matières artistiques | Résultats dans les matières artistiques (dessin, peinture, photographie, création graphique numérique,...). | Résultats dans les matières artistiques (dessin, peinture, photographie, création graphique numérique,...). | Essentiel |
| | Résultats post bac | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur | Essentiel |
| | Notes du diplôme équivalent au baccalauréat | | Notes du diplôme équivalent au baccalauréat | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | Méthode de travail | Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Savoir-être | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | Autonomie et Capacité à s'investir | Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement | Capacité à réussir | Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir | Essentiel |

| | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------|
| | mentionné sur la fiche Avenir | | | |
| | Motivation | | Projet de formation motivé | Complémentaire |
| | Cohérence du projet de la fiche de suivi | Pour les candidats en réorientations la fiche de suivi | La fiche de suivi | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités et centres d'intérêt | Engagement citoyen et centres d'intérêt | Engagement citoyen et centres d'intérêt | Important |

Signature :

Eric Berton,
Président de l'établissement Aix-Marseille Université -
Site d'Aix-en-Provence